

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

575, rue Saint-Amable , bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

318 **P** **NP** **DM190**
Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-
Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

Mémoire

Projet de parc éolien Saint-Cyprien

À Saint-Cyprien –de-Napierville

Gabriel Soucy

08 Juin 2015

Le charmant village qu'est St-Cyprien-de-Napierville ainsi que les municipalités avoisinantes telles que St-Bernard-de-Lacolle et Lacolle verront leur paysage, leurs routes et leur sous-sol changé à jamais. En tant que résident de Napierville et ayant comme projet futur d'emménager à St-Bernard-de-Lacolle pour sa tranquillité et son aspect naturel, je m'oppose au présent projet d'implantation d'éoliennes à St-Cyprien-de-Napierville.

Ayant assisté aux rencontres tenues par le promoteur et les séances du BAPE, je suis préoccupé par le fait que ce projet aura des répercussions à la fois sur la santé des habitants, sur la faune et la flore ainsi que les coûts exorbitants qu'il engendrera. En effet, travaillant dans le domaine du pavage, je suis persuadé que le transport par camions lourds, en nombre plus que considérable, de structures pesant des tonnes aura des répercussions catastrophiques sur les routes qui seront empruntées. Il faudra que les municipalités touchées prévoient la refonte complète et en profondeur, des routes ciblées. Ces coûts, ce seront les habitants des municipalités concernées qui en défraieront le prix en plus de devoir vivre avec une baisse exorbitante du prix de leur propriété. C'est pourquoi je considère que leurs opinions et leurs voix doivent être considérées dans la décision d'aller de l'avant dans ce projet. Ce-dernier ne jouit aucunement de l'acceptabilité sociale requise. Les citoyens ne souhaitent en aucun cas la mise sur pied de ce parc éolien qui leur est imposé par des promoteurs avides de profits.

De plus, lorsque j'ai assisté aux rencontres avec le promoteur, je suis ressorti frustré du fait que ceux-ci ne sont pas en mesure de fournir des données claires et précises sur leur projet. Plusieurs citoyens présents leur ont adressé des questions légitimes et tout à fait appropriées contenu de l'ampleur du chantier qu'il occasionnera. Ceux-ci n'avaient aucune réponse à fournir et prenaient note de ces éléments qu'ils n'avaient pas pris le temps d'examiner. Comment le gouvernement peut-il accordé le droit d'implanter un tel projet alors que les conséquences n'ont pas toutes été étudiées et considérées soigneusement? Quels bénéfices la population peut-elle s'attendre à retirer de ce processus duquel aucun avantage certain n'a été cité, mis à part le fait que ce soit un projet d'énergie durable. Ce-dernier qualificatif est lui-même mis en doute lorsqu'on projette à long terme et qu'on considère les tonnes de béton qui seront enfouies dans le sol pour ensuite être retirées et considérées comme étant contaminées.

Monsieur le Ministre, je vous demande de vous opposer au projet de parc éolien de St-Cyprien-de-Napierville.

Veillez agréer mes sincères salutations,

Gabriel Soucy

Napierville (Québec) J0J 1L0